

Démarche : LBC Bâtiment – Valorisation du stockage carbone longue durée  
Organisme : Direction Générale de l'Energie et du Climat

## Identité du demandeur

Email	<input type="text"/>
Civilité	<input type="text"/>
Nom	<input type="text"/>
Prénom	<input type="text"/>

## Formulaire

Cette méthode s'applique aux projets immobiliers de construction de bâtiments neufs, employant une quantité significative de matériaux d'origine biosourcée qui contiennent un stock de carbone issu de la capture de CO<sub>2</sub> de l'atmosphère par les végétaux. Cet usage de matériaux biosourcés dans le bâtiment permet un stockage longue durée du carbone contenu dans les matériaux.

Pour s'assurer de la performance du bâtiment sur le plan de la réduction de l'empreinte carbone des matériaux mis en œuvre sur l'ensemble de son cycle de vie, les bâtiments de logements et de bureaux devront être labellisés BBCA (Bâtiment Bas Carbone) et atteindre les seuils RE2020 - Niveau 2025 pour l'indicateur suivant : IC construction.

**Avant de remplir le formulaire, nous vous conseillons de bien lire la méthode Bâtiment – Valorisation du stockage carbone longue durée**

**LIEN DE LA METHODE <a href="https://www.bulletin-officiel.developpement-durable.gouv.fr/notice?id=Bulletinofficiel-0032959&reqId=48c26788-0d29-4956-9498-465d71fe3db9&pos=4">ICI</a>**

### Région administrative du projet

C'est la région dans laquelle se trouve le projet.

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Auvergne Rhône Alpes

Bretagne

Bourgogne Franche Comté

Centre Val de Loire

Corse

Grand Est

Hauts-de-France

Ile de France

# LBC Bâtiment – Valorisation du stockage carbone longue durée

- Normandie
- Nouvelle Aquitaine
- Occitanie
- PACA
- Pays de la Loire

## Notification du projet

### Date de notification du projet

Si vous notifiez ce projet pour la première fois, indiquez la date du jour.

Autrement, merci de prendre contact avec le service instructeur ou la DGEC. La notification du projet doit avoir lieu avant le démarrage des travaux.

### Nom du projet

Indiquez ici le nom de votre projet.

### Description succincte du projet

Merci de réaliser une description succincte de votre projet de comprenant au moins les éléments suivants :

- Contexte et but du projet
- Le type de bâtiment concerné par le projet.

Nous vous recommandons de soigner cette présentation qui figurera sur le site internet du Label bas-carbone.

### Votre projet concerne un bâtiment unique ou un regroupement de bâtiments?

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Unique
- Regroupement

### Nombre de bâtiments concernés

Cette information est indiquée en haut de l'onglet Général du tableur (Document 7)

### Principale commune concernée par le projet

Il s'agit de la commune au droit de laquelle se trouve le projet. Cette information permettra de localiser votre projet sur la carte des projets labellisés sur le site internet du Label bas-carbone.

### Principale commune concernée par le projet

Il s'agit de la commune où se trouve le projet. Cette information permettra de localiser votre projet sur la carte des projets labellisés sur le site internet du Label bas-carbone.

# LBC Bâtiment – Valorisation du stockage carbone longue durée

## Communes dans lesquelles se situent les sous-projets Communes

### Nombre de sous-projets participant dans cette commune

## Communes

### Nombre de sous-projets participant dans cette commune

## Communes

### Nombre de sous-projets participant dans cette commune

## Notification ou dépôt du dossier

Le dossier peut être déposé au plus tard un an après la date de notification.

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Je notifie mon projet et je déposerais le dossier plus tard : je remplis la partie I. et je clique sur "Déposer le dossier".
- Je notifie mon projet et je dépose le dossier en même temps : je remplis tout le formulaire avant de cliquer sur "Déposer le dossier". Lorsque j'ai cliqué sur "Déposer le dossier", j'informe le service instructeur via la messagerie de Démarches Simplifiées que l'instruction peut débuter.

## Numéro du demandeur

Si vous n'avez pas de numéro, vous pouvez vous inscrire ici : <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/inscription-en-tant-que-demandeur-de-lbc>

Cette première inscription vous évite de renseigner les mêmes informations si vous déposez plusieurs dossiers de demande de Label bas-carbone.

Le champ affiche "numéro de dossier", parce que le numéro de demandeur qui vous a été attribué provient d'un dossier Démarches Simplifiées. Mais il faut donc bien indiquer votre numéro de demandeur.

## Qualité du demandeur

Le porteur de projet est la personne physique ou morale qui a la capacité juridique de mettre en œuvre le projet. Il s'agit du maître d'ouvrage du projet immobilier, c'est-à-dire l'entité qui finance les travaux et valide les choix techniques, et notamment les matériaux, les modes constructifs. Exemples : promoteurs immobiliers, particuliers, collectivités, bailleurs sociaux...

Le porteur de projet peut déléguer à un mandataire la préparation du dossier de demande de labellisation, la responsabilité de la mise en œuvre du projet voire la demande de reconnaissance des réductions d'émissions.

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Je suis un porteur de projet individuel
- Je suis un mandataire

## Important : conditions de recevabilité du projet

**<strong><font size="+20">Conditions d'éligibilités</font></strong>:**

- Les bâtiments de logements et de bureaux labellisés BBCA (Bâtiment Bas Carbone) et

LBC Bâtiment – Valorisation du stockage carbone longue durée ayant atteint les seuils RE2020 - Niveau 2025 pour l'indicateur suivant : IC construction.

- Les bâtiments éligibles à la RE2020.

- Types de bâtiments éligibles : résidentiel collectif, tertiaire, industriel, agricole et de stockage.

- Avoir une surface de plus de 500 m<sup>2</sup> de surface de plancher : projets cumulant 500m<sup>2</sup> de surface de plancher ou regroupement de projets dont la somme des surfaces serait supérieure à 500 m<sup>2</sup> soit éligible.

- Un seul Maitre d'ouvrage par projet, y compris dans le cas de regroupement de projets.

- Type de matériaux éligibles : les produits et matériaux biosourcés doivent disposer d'une fiche de déclaration environnementale et sanitaire spécifique ou collective (FDES) qui indique leurs impacts environnementaux et le carbone biogénique stocké sur tout son cycle de vie. Elles sont disponibles sur la base INIES . Les données environnementales par défaut (DED) fournies par la base INIES pourront également être utilisées à défaut d'une FDES.

- Seuls les produits et matériaux issus de forêts gérées durablement sont pris en compte.

- Toutes les provenances géographiques des matériaux sont éligibles

**<strong><font size="+20">La justification de la gestion durable de ces forêts devra se faire au moment de l'audit </font></strong>:**

- pour les matériaux issus de forêts française, par les labels FSC et/ou par la fourniture d'un document de gestion durable pour la forêt privée (plan Simple de gestion, code de bonnes pratiques sylvicoles ou règlement Type de gestion), ou d'un document d'aménagement (simple ou standard) pour la forêt publique.

- pour les matériaux issus de forêts non françaises, par les labels FSC et/ou PEFC

**<strong><font size="+20">Sont non éligibles</font> :**

- Les industriels, fabricants et/ou commerçants de matériaux de constructions biosourcés à longue durée de vie ne sont pas éligibles à cette Méthode.

- Les bâtiments périodiques ne sont pas éligibles (mobile-home, préfabriqués déplaçables, etc.).

- Les maisons individuelles ne sont pas éligibles.

## Dépôt du dossier

**Si vous choisissez de déposer votre dossier ultérieurement :**

Dans ce cas, lorsque votre dossier est finalisé, n'oubliez pas d'en informer le service instructeur via la messagerie Démarches Simplifiées, afin qu'il puisse commencer l'instruction. Lorsqu'il aura pris connaissance de votre message, il passera le dossier "en instruction" et vous n'aurez plus la main pour le compléter. Si des compléments sont nécessaires, le service instructeur repassera votre dossier "en construction" pour rendre le dossier modifiable de nouveau.

## Porteur de projet, engagements et mandat

**Pièce justificative à joindre en complément du dossier**

Document 0 [obligatoire] : Engagements du porteur de projet et mandat

Si le demandeur est mandataire, le document d'engagements comporte les mentions concernant le mandat et il est cosigné par le mandataire.

**LBC Bâtiment – Valorisation du stockage carbone longue durée**  
**Nom du porteur de projet**

**Adresse du porteur de projet**

**Complément d'adresse du porteur de projet**

**Nom du représentant du porteur de projet**

**Statut juridique du porteur de projet**

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Promoteur immobilier
- Collectivité
- Bailleur social
- Particulier

**SIRET de la structure**

**SIRET**

Dénomination

Forme juridique

Autres structures ne rentrant pas dans les cas précédents

## Le projet

**Indiquez les informations du projet ou des sous-projets**

**Localisation du projet**

Indiquer l'adresse du bâtiment

**Complément d'adresse du bâtiment**

**Date prévisionnelle du début du projet**

**Type de bâtiment**

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Logement collectif
-

# LBC Bâtiment – Valorisation du stockage carbone longue durée

Industriel + stockage

## Localisation du projet

Indiquer l'adresse du bâtiment

## Complément d'adresse du bâtiment

## Date prévisionnelle du début du projet

## Type de bâtiment

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Logement collectif

Tertiaire

Industriel + stockage

## Localisation du projet

Indiquer l'adresse du bâtiment

## Complément d'adresse du bâtiment

## Date prévisionnelle du début du projet

## Type de bâtiment

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Logement collectif

Tertiaire

Industriel + stockage

## Surface du projet (en m<sup>2</sup>)

Indiquez la surface totale du projet (surface de plancher du bâtiment).

Dans le cas d'une surélévation d'un bâtiment existant, le périmètre retenu par la méthode sera celui de la surface de plancher créée.

## Durée du projet (en années)

Il s'agit de la durée entre la date de lancement la plus précoce et la date de livraison la plus tardive.

## Additionnalité

### Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Document 1 [obligatoire] : Analyse des réglementations locales types PCAET ou PLH par rapport au stockage carbone (attestation sur l'honneur)

Le Porteur de projet devra démontrer que les réglementations locales type plan climat-air-énergie territorial (PCAET) ou programme local de l'habitat (PLH) relatives à la localisation du projet n'incluent pas de dispositifs obligatoires et de financements concernant le stockage carbone, afin de compléter la démonstration d'additionnalité par rapport aux réglementations et financements.

Ceci prend la forme d'une attestation sur l'honneur.

## Critères d'éligibilité - Pièces justificatives

### Document 2 [obligatoire] : Etude(s) RE2020 et en annexe le(s) résumé(s) de RSEE

#### Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- RE2020 et RSEE

Etude(s) liée(s) à la Réglementation Environnementale 2020 avec en annexe le(s) résumé(s) du Récapitulatif Standardisé d'étude Energétique et Environnementale (RS2E), avec précision de l'indicateur IC-Construction (Niveau 2025). Il faut une RE2020 et RSEE par sous-projets.

#### Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- RE2020 et RSEE

Etude(s) liée(s) à la Réglementation Environnementale 2020 avec en annexe le(s) résumé(s) du Récapitulatif Standardisé d'étude Energétique et Environnementale (RS2E), avec précision de l'indicateur IC-Construction (Niveau 2025). Il faut une RE2020 et RSEE par sous-projets.

#### Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- RE2020 et RSEE

Etude(s) liée(s) à la Réglementation Environnementale 2020 avec en annexe le(s) résumé(s) du Récapitulatif Standardisé d'étude Energétique et Environnementale (RS2E), avec précision de l'indicateur IC-Construction (Niveau 2025). Il faut une RE2020 et RSEE par sous-projets.

### Document 3 [obligatoire] : Attestation d'obtention du label BBCA au stade Conception

#### Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Document 3 [obligatoire]

Attestation d'obtention du label BBCA (ou autre label équivalent approuvé par la DGEC) au stade Conception

#### Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Document 3 [obligatoire]

Attestation d'obtention du label BBCA (ou autre label équivalent approuvé par la DGEC) au stade Conception

#### Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Document 3 [obligatoire]

Attestation d'obtention du label BBCA (ou autre label équivalent approuvé par la DGEC) au stade Conception

### Document 4 [obligatoire] : Dossier permis de construire déposé ainsi qu'arrêté correspondant

#### Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Document 4 [obligatoire] : Dossier permis de construire déposé ainsi qu'arrêté correspondant

#### Pièce justificative à joindre en complément du dossier

-

# LBC Bâtiment – Valorisation du stockage carbone longue durée

## Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Document 4 [obligatoire] : Dossier permis de construire déposé ainsi qu'arrêté correspondant

**Document 5 [obligatoire] : Fiches FDES spécifiques ou collectives de tous les matériaux comptabilisés, ou les Données Environnementales par Défaut (DED) fournies par la base INIES**

## Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Document 5 [obligatoire] : Fiches FDES spécifiques ou collectives de tous les matériaux comptabilisés, ou les Données Environnementales par Défaut (DED) fournies par la base INIES

## Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Document 5 [obligatoire] : Fiches FDES spécifiques ou collectives de tous les matériaux comptabilisés, ou les Données Environnementales par Défaut (DED) fournies par la base INIES

## Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Document 5 [obligatoire] : Fiches FDES spécifiques ou collectives de tous les matériaux comptabilisés, ou les Données Environnementales par Défaut (DED) fournies par la base INIES

**Document 6 [obligatoire] : Marché travaux concerné signé, ou attestation de la maîtrise d'œuvre de l'opération**

## Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Document 6 [obligatoire]

Les marchés de travaux sont les marchés conclus avec des entrepreneurs qui ont pour objet soit l'exécution, soit conjointement la conception et l'exécution d'un ouvrage ou de travaux de bâtiment ou de génie civil répondant à des besoins précisés par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice.

## Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Document 6 [obligatoire]

Les marchés de travaux sont les marchés conclus avec des entrepreneurs qui ont pour objet soit l'exécution, soit conjointement la conception et l'exécution d'un ouvrage ou de travaux de bâtiment ou de génie civil répondant à des besoins précisés par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice.

## Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Document 6 [obligatoire]

Les marchés de travaux sont les marchés conclus avec des entrepreneurs qui ont pour objet soit l'exécution, soit conjointement la conception et l'exécution d'un ouvrage ou de travaux de bâtiment ou de génie civil répondant à des besoins précisés par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice.

## Réductions d'émissions

### Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Document 7 [obligatoire] : calcul du stock de CO2

### Total de Réductions d'Emissions générées par le projet (en tCO2e)

Les réductions d'émissions sont des réductions d'émissions anticipées, exprimées en tCO2e. La valeur est disponible dans l'onglet récapitulatif du tableau de calcul, cellule B8.

## Calcul des co-bénéfices

### Document 8 [obligatoire] : calcul des co-bénéfices

### Pièce justificative à joindre en complément du dossier

-

**Pièce justificative à joindre en complément du dossier**

Document 8 [obligatoire] : calcul des co-bénéfices

**Pièce justificative à joindre en complément du dossier**

Document 8 [obligatoire] : calcul des co-bénéfices

**Pièce justificative à joindre en complément du dossier**

Document 9 [obligatoire sous conditions] : calcul des co-bénéfices AVEC PONDERATION

Remplissez le calculateur des co-bénéfices, comme indiqué dans l'onglet "Accueil".  
Merci de ne PAS remplir ce document lorsqu'il n'existe qu'un seul sous-projet.

**Bien être et santé (en %)**

**Environnement (en %)**

**Biodiversité (en %)**

**Socio-économique (en %)**

**Atténuation du changement climatique (en %)**

**Adaptation au changement climatique (en %)**

## Récapitulatif des engagements du demandeur

Le mandataire certifie qu'il a vérifié les conditions d'éligibilité du projet.

Cochez la mention applicable

Oui

Non

## Informations supplémentaires

Souhaitez-vous ajouter des informations supplémentaires ?

Souhaitez-vous ajouter des pièces justificatives supplémentaires ?

**Pièce justificative à joindre en complément du dossier**

Pièce justificative

**Pièce justificative à joindre en complément du dossier**

**Pièce justificative à joindre en complément du dossier**

Pièce justificative

**Fin du dépôt de dossier**

Lorsque vous avez terminé de compléter votre dossier, **n'oubliez pas d'envoyer un message au service instructeur via la Messagerie de la plateforme. Ce message l'informera que votre dossier a été complété et que l'instruction peut débuter. A défaut, il peut considérer que vous êtes toujours en train de le constituer.**